

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1783

présenté par
Mme Kerbarh, rapporteure

ARTICLE 8

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« ceux »

les mots :

« les produits »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.